

NORME FRANÇAISE
HOMOLOGUÉE

PRODUITS AGROPHARMACEUTIQUES
CHLOROPICRINE
MÉTHODES D'ESSAIS

NF
U 43-129

Juillet 1977

1 OBJET

La présente norme a pour objet de fixer les méthodes d'essais applicables à la chloropicrine (*) utilisée en agriculture pour les traitements agropharmaceutiques et considérée comme produit industriel simple au sens de la loi du 22 décembre 1972 ou de la législation actuelle.

Elle comprend :

- la détermination du taux de matières en suspension (taux d'insoluble) ;
- le dosage de la chloropicrine par la méthode de chromatographie en phase gazeuse.

2 DANGER

Compte tenu des propriétés physiques dangereuses de la chloropicrine (voir chapitre 7 de la norme **NF U 43-019**), procéder aux manipulations en respectant obligatoirement les précautions d'usage (par exemple : hotte ventilée, masque, gants, ...).

3 ÉCHANTILLONNAGE

- Chloropicrine en bidons

Prendre un bidon au hasard sur lequel le laboratoire effectuera les prises d'essais.

- Chloropicrine en fûts

Choisir un fût au hasard. Prélever à l'aide d'une sonde à pression d'azote un échantillon de 200 ml environ.

Précautions :

1 — Le matériel utilisé pour le prélèvement doit être sec et propre et avoir séjourné au moins 2 h dans une étuve à 100 °C juste avant son utilisation.

2 — Ne pas utiliser de pression d'azote supérieure à 0,003 MPa (0,3 bar).

(*) Les caractéristiques de ce produit sont indiquées dans la norme :

NF U 43-019 « Produits agropharmaceutiques — Chloropicrine — Spécifications ».

Homologuée
par arrêté du 1977-06-24
J.O. du 1977-07-17

© AFNOR 1977
Droits de reproduction
et de traduction réservés
pour tous pays

PREMIÈRE PARTIE

DÉTERMINATION DU TAUX DE MATIÈRES EN SUSPENSION (TAUX D'INSOLUBLE)

4 PRINCIPE

Filtration d'une masse et pesée du résidu.

5 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, et notamment :

- Fiole à filtrer, 100, **NF B 35-009**.
- Creuset à plaque filtrante en verre fritté de porosité de 16 à 40 μm (*) **NF B 35-016** contrôlé périodiquement.
- Balance analytique.
- Dessiccateur.
- Étuve réglée à $103\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$.

6 MÉTHODE OPÉRATOIRE

6.1 PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON

Agiter le flacon contenant l'échantillon.

6.2 PRISE D'ESSAI

Peser à 0,1 g près une masse de l'échantillon dans un flacon bouché hermétiquement (m_3).

6.3 FILTRATION

Le creuset à plaque filtrante doit être séché dans l'étuve réglée à $103\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ jusqu'à masse constante (environ 1 heure) puis taré à 0,1 mg près (m_0) après refroidissement jusqu'à température ambiante dans le dessiccateur. Ensuite, décanter la prise d'essai sur ce creuset lui-même placé sur la fiole à filtrer jusqu'à ce que le creuset ne sente plus la chloropicrine.

Placer le creuset contenant le résidu dans l'étuve réglée à $103\text{ }^{\circ}\text{C} \pm 2\text{ }^{\circ}\text{C}$ et sécher jusqu'à masse constante (environ 1 heure). Laisser refroidir jusqu'à la température ambiante dans le dessiccateur, dans les mêmes conditions que pour le creuset filtrant vide, puis peser à 0,1 mg près (m_1).

Peser à 0,1 g près le flacon vide (m_2) ayant contenu la prise d'essai.

7 EXPRESSION DES RÉSULTATS

Le taux de matières en suspension de la prise d'essai est égal à :

$$100 \frac{(m_1 - m_0)}{(m_3 - m_2)}$$

m_0 est, en grammes, la masse du creuset filtrant avant filtration,

m_1 est, en grammes, la masse du creuset filtrant après filtration,

m_2 est, en grammes, la masse du flacon vide,

m_3 est, en grammes, la masse du flacon contenant de la chloropicrine.

(*)

Ceci correspond généralement à la désignation habituelle n° 3.